

ECHO DU LAVOIR

Juin 2026



ISSN 2967-4603

Aidez-nous à limiter la consommation de papier en signalant à la mairie (03.81.58.56.57) que vous ne souhaitez plus recevoir l'écho du lavoir dans votre boîte aux lettres et consultez la version numérique en couleur :

<https://grandfontaine.fr/echos-du-lavoir/>



App PanneauPocket

Edito

Chères Grandfontaines,
chers Grandfontains,

Depuis les élections municipales du 15 mars 2026, c'est une nouvelle équipe municipale, renouvelée à près de 50%, qui portera vos idées, vos souhaits et votre ambition pour notre village.

Ensemble, nous défendrons le bien-vivre à Grandfontaine. Ce n'est pas un vain mot et la tâche n'est pas sans difficulté. Ce « *bien-vivre* » demande des efforts, du respect, et quelquefois de la fermeté vis-à-vis des fauteurs de troubles. Nous nous y attacherons tous ensemble.

Dans ce magazine, vous découvrirez les femmes et les hommes qui constituent cette nouvelle équipe. Ils sont vos interlocuteurs au sein des quartiers et peuvent répondre à vos interrogations.

Les travaux dans le village vont bon train. L'entreprise STPI, mandatée par le Grand Besançon Métropole, remplace des canalisations d'eau potable. Cela génère des nuisances, du bruit et de la poussière. Mais c'est néanmoins nécessaire pour avoir un réseau d'eau performant et éviter les fuites.

Ces travaux devraient prendre fin mi-juillet pour permettre une réfection de la voirie fin août ou début septembre.

Un nouvel enduit doit être réalisé route de Mont début juillet.

Enfin, l'agrandissement de l'atelier communal est en cours de réalisation. Nous gagnerons une centaine de mètres carrés et la toiture sera complètement rénovée afin de recevoir une installation de panneaux photovoltaïques.

La baisse sensible de la natalité a un impact fort sur les inscriptions à l'école maternelle. Nous pourrions, à terme, avoir une fermeture de classe ou une fusion entre la maternelle et l'élémentaire.

La commission Animation prépare les prochaines festivités estivales.

La fête de la musique aura lieu le 19 juin sur la place de la Bascule, et nous organiserons le 13 juillet, en partenariat avec la commune de Montferrand-le-Château, les feux d'artifice sur l'espace sportif.

L'activité « Culture et Animations » continue à très bien fonctionner depuis la reprise du club des loisirs par la commune, grâce à vous qui êtes toujours au rendez-vous pour vous inscrire nombreuses et nombreux. Nous proposerons à la rentrée prochaine, d'autres activités (Step évolutif et Cardio Boxing) qui permettront de vous défouler, de vous tonifier et d'améliorer votre cardio, dans une ambiance motivante et accessible à tous. Les flyers ont été distribués récemment.

Nous publions dans ce magazine, la liste des référents « *Participation citoyenne* ». Ce dispositif, mis en place en 2020, permet d'avoir quelques grandfontains « *Référents* », aptes à recevoir des informations ou des observations issues de la population, afin de les transmettre à un gendarme de St Vit, dédié à la commune de Grandfontaine. Vous en saurez davantage en lisant cet Echo du lavoir.

Pour finir, même si, à l'heure où je vous écris, la pluie tombe abondamment, je vous souhaite de belles journées estivales, de la détente et la préparation de vos futures vacances. Prenez soin de vous et de vos proches

Bien à vous,

Votre Maire
Henri BERMOND




Sommaire

Édito	2
État civil	3
En bref	4
Équipe municipale	5
Liste des commissions	6
Budget primitif	7
Ça bouge...	11
Club Ados	13
Subventions Assos	13
Participation citoyenne	14
Santé & environnement	14
Eau du robinet	15
Point sécurité	16
Opération Nettoyage	17
Avant de se quitter	18
Vie pratique	19
Commémoration	20

Etat civil

Naissances :

- Diane CAPPELAERE 28 Décembre 2025
- Kahyl BAKRI 16 Janvier 2026
- Issa PETER 09 Février 2026
- Sohan BERTIN 17 Février 2026
- Albane GUILLEMIN 29 Mars 2026
- Fleur PATOZ 28 Mars 2026
- Ishaq BOUHERROU 03 Mai 2026

Décès :

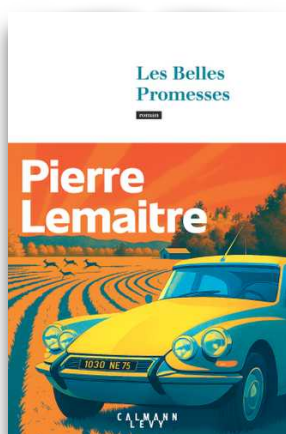
- M. Daniel COMTE 20 Février 2026
- M. Didier LECLERE 27 Février 2026
- M. Jacques THIEBAUD 25 Mars 2026

Mariages :

- Mohamed ABDULLAHI et Saloua MOUHSSIM 18 Avril 2026
- David GREBERT et Stéphanie BADOIS 02 Mai 2026
- Thomas RICHARD et Gabrielle ASPAR 30 Mai 2026

BIBLIOTHÈQUE

Quelques-unes de nos dernières acquisitions :



- | | |
|---|------------------------|
| <i>Le chat du jardinier</i> | Thomas Schlessler |
| <i>Fauves</i> | Mélissa Da Costa |
| <i>Je suis Romane Monnier</i> | Delphine De Vigan |
| <i>Killing me softly</i> | Jacky Schwartzmann |
| <i>8,2 secondes</i> | Maxime Chattam |
| <i>Les belles promesses</i> | Pierre Lemaitre |
| <i>La collision</i> | Paul Gasnier |
| <i>On s'en est pas trop mal sorti, petit</i> | Anthony Hopkins |
| <i>La dernière chanson d'amour</i> | Lucinda Riley |
| <i>Finistère</i> | Anne Berest |
| <i>Des cœurs dans la tourmente</i> | Marie-Bernadette Dupuy |
| <i>Morvan</i> | Bénédicte Belpois |
| <i>Le crime du paradis</i> | Guillaume Musso |
| <i>Les cœurs sont faits pour être brisés</i> | Tatiana De Rosay |
| <i>La locataire</i> | Freida Mc Fadden |
| <i>Une pension en Italie</i> | Philippe Besson |
| <i>L'émerveillement</i> | Aurélie Valognes |
| <i>La voie</i> | Gabriel Tallent |
| <i>Mon nom ne suffit pas</i> | Jodi Picoult |
| <i>Sophie Adenot, de la terre aux étoiles</i> | Marc Dana |
| <i>La dernière de Marigny</i> | Guy-Louis Anguenot |

site : <https://www.bibliotheque-grandfontaine25320.fr>

Inscription gratuite pour tou-te-s et horaires sur la page d'accueil.

En bref

Atelier Bons jours

Le nouveau thème est la sécurité routière : "En voiture, je me rassure".

Le code de la route évolue, les véhicules également et de nouveaux modes de déplacement apparaissent. Venez échanger avec un animateur expert pour mieux gérer les situations stressantes qui peuvent se présenter.

Lieu : Salle de convivialité, rue du moulin, Grandfontaine (à côté des terrains de tennis)

Dates : 4 séances le mardi de 14 h à 16 h du 3 au 24 novembre suivies d'une séance bilan le 5 janvier 2027 de 14 h à 15 h 30

Inscription : 03 81 25 17 60



Prévention cancers génitaux

La maison médicale Avicenne située à Grandfontaine propose le mardi 16 juin de 9 h à 13 h une journée de prévention sur le thème des cancers génitaux - entrée libre et sans rendez-vous.

Activités communales

Juin 2026 : **préinscriptions** aux activités culturelles et sportives auprès des référents de l'activité

2 septembre 2026 : **inscriptions** aux activités culturelles et sportives

Espace Paul Givernet de 16 h à 19 h

Concert d'automne

25 septembre 2026 - Concert Place de la Bascule : Groupe FEVER

Buvette et petite restauration

Collecte de dons pour *La Ligue contre le Cancer*

Un verger d'arbustes fruitiers en accès libre près du terrain de tennis

Depuis plusieurs années, l'Association Écologique et Forestière Franc-Comtoise (AEEFFC) mène à Grandfontaine son projet « *Les Petits Fruitiers pour l'Avenir* », sur un espace vert mis à disposition par la mairie, à proximité du terrain de tennis. De nouvelles plantations y ont été réalisées au printemps 2026, venant enrichir et compléter celles des années précédentes : on y trouve désormais des vignes Isabelle, un jeune prunier, un noisetier, des mûriers sans épine, ainsi que plusieurs plantes aromatiques comme le romarin, le thym, l'origan, la menthe et la verveine citronnée.

Le 21 mai 2026, un panneau explicatif a été installé au cœur du



verger afin d'en présenter le projet aux habitants et aux promeneurs. Chacun est ainsi invité à venir découvrir le verger, à observer les plantations au fil des saisons et, à terme, à profiter de fruits de saison gratuits et accessibles à tous.

Ce projet vise à réduire l'empreinte carbone grâce à des plantations durables, à encourager l'éco-citoyenneté et à favoriser la biodiversité locale. Il a vu le jour grâce au soutien de la mairie de Grandfontaine, de la société *Doubs Petits Fruits*, ainsi que de nombreux mécènes et bénévoles.

Pour plus d'informations ou pour participer :

<https://www.aeffc.org/>

Semaine de l'identification



Obligation légale pour les chiens, les chats et les furets, l'identification est le seul moyen d'être officiellement reconnu comme leur détenteur. C'est aussi un geste de possession responsable. Pour les protéger, faites-les identifier !

Identifier mon animal, c'est le protéger

L'identification permet à l'État d'assurer le suivi sanitaire, la sécurité des populations, le respect de l'environnement, la surveillance des pratiques commerciales, des importations et du trafic, grâce à la traçabilité de l'animal.

Si l'identification est obligatoire en France, elle constitue aussi le seul lien officiel entre un animal et son détenteur.

Par ailleurs, elle n'est efficace que si **les informations liées à l'animal et à son détenteur sont actualisées.**

N.B. : La mairie possède un lecteur de puce et un accès au registre d'identification. Nous sommes amenés plusieurs fois par an à procéder à une identification. Le résultat de notre recherche dépend :

- De la présence d'une puce (trop rare sur les chats)
- De coordonnées à jour (seulement dans 50% des cas depuis que nous avons un lecteur)

Équipe municipale élue en mars 2026



Henri BERMOND
Maire



Christian BENOIT
1^{er} Adjoint



Patricia BORNAND
2^e Adjointe



Christophe RAVEL
3^e Adjoint



Corinne BORNE
4^e Adjointe



Patrice LORET
5^e Adjoint



Dorothee LAVAUX
Conseillère



Pascal COLARD
Conseiller



Sylvie LORGE
Conseillère



Jean-Luc NOWAK
Conseiller



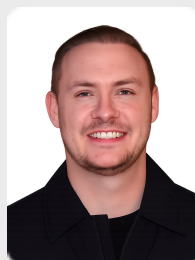
Estelle GEORGEOT
Conseillère



Raphaël GIRAUD
Conseiller



Sandrine DUBOIS
Conseillère



Guillaume BEGIN
Conseiller



Anne FONENG
Conseillère



Serge LECOMTE
Conseiller



Céline BROTONS
Conseillère



Eridan SKANA
Conseiller



Virginie BARATTO
Conseillère

Liste des commissions

Commission d'Appel d'offre

Titulaires : Christian BENOIT, Raphaël GIRAUD, Serge LECOMTE

Suppléants : Céline BROTONS, Pascal COLARD, Jean-Luc NOWAK

Commission communale des impôts directs

(En attente du retour de la préfecture)

Commission de contrôle des listes électorales

Membres : Virginie BARATTO, Estelle GEORGEOT, Raphaël GIRAUD, Serge LECOMTE, Sylvie LORGE

Commission 1 : Communication / Information

Vice-Président : Christophe RAVEL

Membres : Christian BENOIT, Céline BROTONS, Anne FONENG, Estelle GEORGEOT, Dorothée LAVAUX

Commission 2 : finances / budget

Vice-Président : Christian BENOIT

Membres : Guillaume BEGIN, Corinne BORNE, Raphaël GIRAUD, Serge LECOMTE, Jean-Luc NOWAK

Commission 3 : Sociale / RH / Relations avec le personnel communal

Vice-Président : Patrice LORET

Membres : Virginie BARATTO, Guillaume BEGIN, Pascal COLARD

Commission 4 : Culture / animation / Relations avec les associations / Bibliothèque

Vice-Présidente : Patricia BORNAND

Membres : Virginie BARATTO, Corinne BORNE, Sandrine DUBOIS, Anne FONENG, Estelle GEORGEOT, Dorothée LAVAUX, Sylvie LORGE

Commission 5 : Enseignement / Périscolaire

Vice-Président : Christophe RAVEL

Membres : Corinne BORNE, Anne FONENG, Estelle GEORGEOT

Commission 6 : Environnement / Forêt/ Déchets

Vice-Président : Christophe RAVEL

Membres : Virginie BARATTO, Céline BROTONS, Sandrine DUBOIS, Serge LECOMTE, Patrice LORET

Commission 7 : Urbanisme / Voirie

Vice-Président : Patrice LORET

Membres : Guillaume BEGIN, Patricia BORNAND, Céline BROTONS, Raphaël GIRAUD, Dorothée LAVAUX, Jean-Luc NOWAK, Eridan SKANA

Commission 8 : Travaux / Appel d'offres

Vice-Président : Christian BENOIT

Membres : Serge LECOMTE, Patrice LORET

Commission 9 : Sécurité / Incendie / Aires de jeux

Vice-Président : Patrice LORET

Membres : Pascal COLARD, Raphaël GIRAUD, Jean-Luc NOWAK, Christophe RAVEL

Commission 10 : Intercommunalité avec Montferrand-le-Château et Vélesmes-Essarts / Cimetière

Vice-Présidente : Patricia BORNAND

Membre : Corinne BORNE

Correspondant défense :

Pascal COLARD

Représentant de l'AUDAB :

Titulaire : Henri. BERMOND

Suppléant : Guillaume BEGIN

Représentant du SMSCOT :

Titulaire : Henri. BERMOND

Suppléant : Serge LECOMTE

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Membres appartenant au conseil municipal :

Virginie BARATTO, Patricia BORNAND, Corinne BORNE, Sandrine DUBOIS, Dorothée LAVAUX, Serge LECOMTE, Sylvie LORGE, Jean-Luc NOWAK

Personnes extérieures :

Alain BUFFARD, Joseph GUERRET, Arnaud MELOT, Alain PUGIN, Thibaud PIERRE, Nathalie DIRAND, Meriem TISSERAND

Alain PUGIN représente l'UDAF.

Angelina HUOT et Patrice LORET sont les représentants du CNAS.

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2026

Le cadre général du budget

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site Internet de la commune :

<https://grandfontaine.fr/>

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été présenté au conseil municipal dans sa séance du 24 avril pour approbation.

Le budget primitif 2026 veille à la préservation de la qualité du service public local, au maintien d'un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de proximité et à notre maîtrise de la fiscalité, tout en maintenant une gestion rigoureuse.

La commune de Grandfontaine gère un budget principal ainsi que deux budgets annexes :

- ◆ Budget Culture et animations
- ◆ Budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Pour mémoire, le budget photovoltaïque a été dissout l'année dernière.

Les grandes orientations pour l'année 2026 sont :

➔ **Aucune hausse des taux d'imposition locaux pour 2026**

L'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taxes foncières pour cet exercice. Compte-tenu de l'augmentation de l'assiette fiscale de la taxe foncière, liée aux nombres importants de nouvelles constructions dans la commune, ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires les recettes fiscales devraient croître mécaniquement de l'ordre de 5 %.

Attention, la part communale ne représente qu'une partie de la taxe foncière. D'autres composantes, comme le Département ou Grand Besançon Métropole peuvent évoluer.

➔ **Recours à l'emprunt pour financer les investissements**

Pour financer les investissements prévus (cf liste plus bas) et en particulier l'extension de l'atelier communal, la commune va recourir à l'emprunt pour un montant estimé à 300.000 €.

Cet investissement déjà prévu lors du précédent exercice, n'a pas pu être réalisé en raison d'un retard conséquent pris sur l'administration du droit des sols. Il est donc tout naturellement reporté cette année. Il convient de noter que l'année 2025 a vu arriver à son terme plusieurs crédits antérieurs et que par conséquent l'endettement de la commune restera stable.

➔ **Budget annexe Culture et Animations**

Le nombre d'inscriptions ainsi que la satisfaction des adhérents restent de mise pour la saison 2025/2026 et prouvent la qualité des prestations. Les nouvelles activités qui ont été proposées ont rencontré un vif succès.

Ce budget est en suréquilibre en raison de l'héritage financier de l'ancien club des loisirs. Pour autant, nous devons être vigilants quant à l'équilibre des recettes/dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 90.000 € portées essentiellement par le paiement des intervenants dans les différentes activités.

Les investissements de ce budget prévus à hauteur de 10.000 € permettront d'acheter le matériel nécessaire aux différentes activités proposées et en particulier le renouvellement de quelques machines de musculation.

➔ Budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

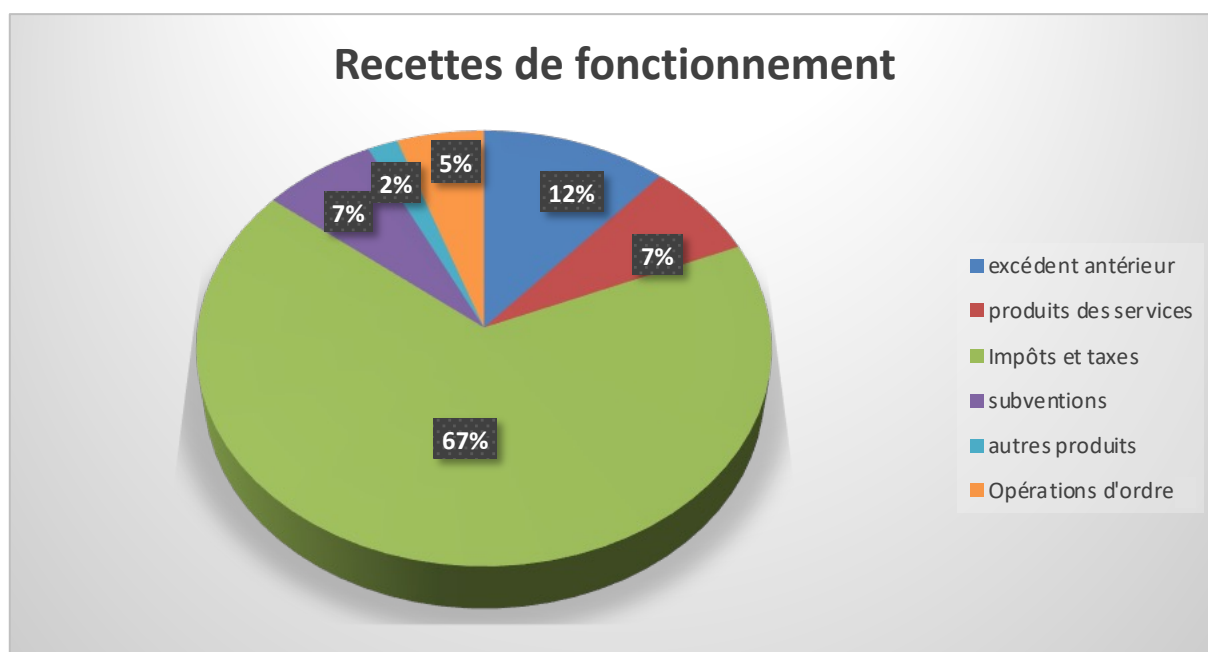
Ce budget a pour vocation de venir en aide financièrement auprès des populations fragiles. Il est doté d'un budget de fonctionnement de 10.000 € abondés par le budget principal.

Principaux investissements envisagés :

- ✓ Extension de l'atelier municipal
- ✓ Travaux de réhabilitation à l'école maternelle
- ✓ Tranche de cavurnes et relevage des tombes au cimetière
- ✓ Travaux de voirie

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien : la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.



Recettes de fonctionnement :

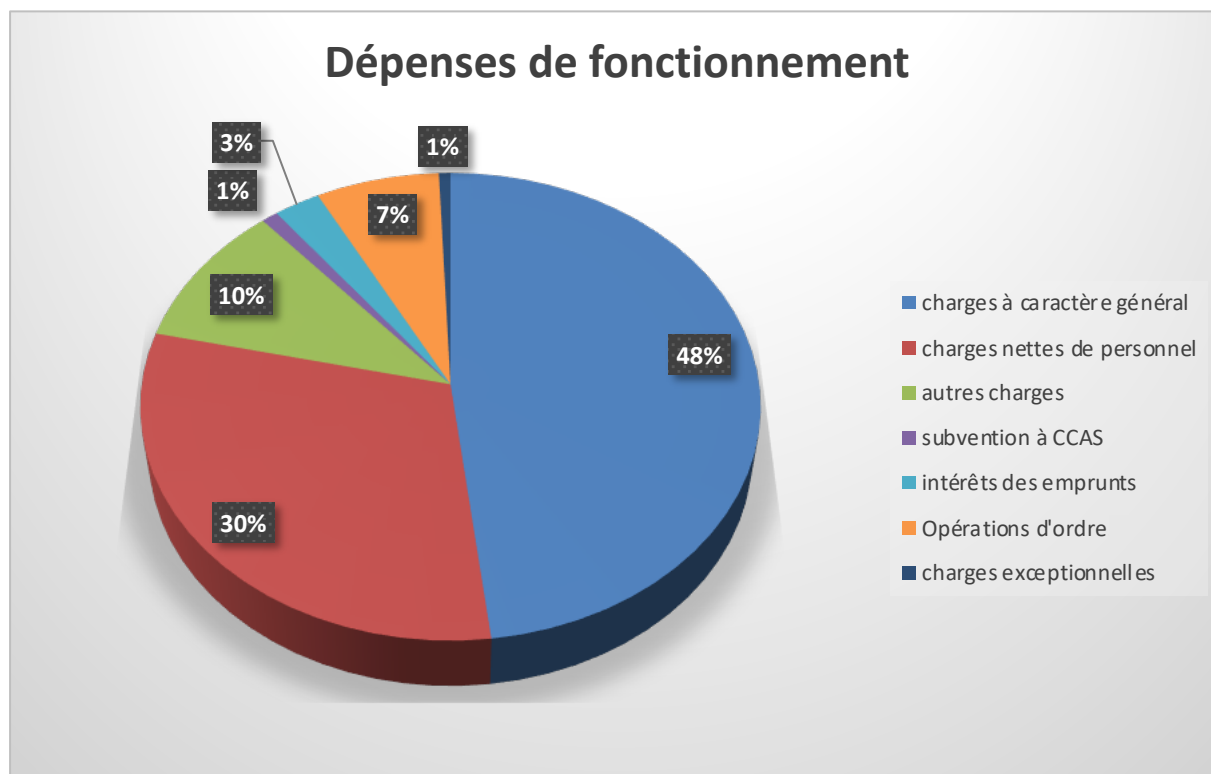
Les recettes de fonctionnement 2026 représentent **1.388.000 €**, réparties de la façon suivante :

- Les impôts et taxes représentent 67 % des recettes de fonctionnement.
- Les dotations et participations (notamment la Dotation Globale de Fonctionnement de l'état) diminuent légèrement par rapport à l'année dernière et représentent 7 % des recettes de fonctionnement.
- Le produit des services est principalement lié à la vente de bois qui reste élevée cette année et représente 7 % des recettes.

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses engagées pour la réalisation des services proposés à la population : crèche, cantine, périscolaire, maintenances nécessaires au maintien du patrimoine, frais de personnel, subventions accordées, intérêts de la dette... et le virement en autofinancement à la section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement 2026 représentent **1.388.000 €**, réparties de la façon suivante :



- Le virement à la section d'investissement d'un montant de 322.000 € représente la capacité d'autofinancement de la commune.
- Les charges à caractère général représentent 48 % des dépenses de fonctionnement dont une part importante est dédiée à l'accueil de la petite enfance et le périscolaire (la gestion de ces services est confiée à Familles Rurales).
- Les charges de personnel sont en baisse à 30 % des dépenses de fonctionnement. Cela est dû à deux départs en retraite partiellement remplacés ainsi qu'une sous-traitance du ménage à l'école primaire à la rentrée prochaine.

La commune emploie à ce jour 9 personnes soit environ 7 Equivalents Temps Plein.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement, qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **En dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **En recettes** :
 - Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, à la réfection d'un éclairage public...)
 - Le FCVTA, qui est une compensation de l'Etat à la commune, à un taux forfaitaire de 16.404 % des dépenses réelles d'investissement.
 - Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement)
 - Les emprunts éventuels
 - L'excédent de fonctionnement capitalisé

Dépenses d'investissement :

Solde d'exécution d'investissement reporté : 297.952,06 €

Opérations d'ordre : 74.478,29 €

Remboursement emprunts (capital) : 158.636,31 €

Attribution de compensation d'investissement (Grand Besançon) : 63.803,09 €

Travaux sylvicoles : 7.000,00 €

Autres immobilisations corporelles (inclus les restes à réaliser) : 64.130,25 €

Cimetière/Eglise : 15.000 €

Extension atelier : 328.000 €

Panneaux solaires atelier : 50.000 €

Réhabilitation Ecole maternelle : 50.000 €

Soit un total de 1.109.000 €

Les recettes d'investissement

A l'équilibre, elles représentent donc 1.109.000 €, réparties de la façon suivante :

Virement de la section de fonctionnement : 322.000 €

Opérations d'ordre : 75.315,53 €

FCTVA : 13.500 €

Taxe d'aménagement : 13.758,41 €

Excédent fonctionnement N-1 : 300.178,06 €

Subventions et intercommunalité (Inclus recettes à recevoir) : 84.248,00 €

Emprunts : 300.000 €

ETAT DE LA DETTE

(CRD = Capital Restant Dû)

N° emprunt	Etabl.	Date emprunt	Durée (en mois)	Date de fin	Objet	Capital	CRD 31/12/2024	Échéances 2025	Intérêts payés	Capital amorti	CRD fin 2025
n° 07063021	BPBFC	06/03/2006	240	déc-25	Achat immeuble Morland/Cassuly	200 000,00 €	13 590,69 €	13 885,04 €	294,35 €	13 590,69 €	0,00 €
n°56045861631	CRCA	19/12/2011	180	sept-26	Aménagement place de la Bascule	200 000,00 €	23 735,86 €	14 318,51 €	755,31 €	13 563,20 €	10 172,66 €
n° 07073855	BPBFC	04/10/2007	240	oct-26	Construction école maternelle (T.V.)	200 000,00 €	27 859,49 €	14 656,21 €	1 002,94 €	13 653,27 €	14 206,22 €
n° 087177901	BPBFC	16/06/2016	180	mars-31	Terrain Habitat 25	175 000,00 €	72 916,55 €	12 790,76 €	1 124,08 €	11 666,68 €	61 249,87 €
n° 08726388	BPBFC	04/10/2016	180	juil-31	Investissements 2016	180 000,00 €	81 000,00 €	13 025,10 €	1 025,10 €	12 000,00 €	69 000,00 €
n° AN096886	CE	17/05/2019	180	janv-33	Restructuration EP - Phases 1 et 2	340 000,00 €	203 999,98 €	25 053,47 €	2 386,80 €	22 666,67 €	181 333,31 €
n° 07093918	BPBFC	18/10/2008	300	juil-33	Construction école maternelle (T.V.)	650 000,00 €	229 826,91 €	35 146,15 €	8 880,19 €	26 265,96 €	203 560,95 €
n° 08967432	BPBFC	20/12/2024	120	févr-34	Achat terrain Cour	100 000,00 €	100 000,00 €	11 576,35 €	546,67 €	11 029,68 €	88 970,32 €
n° 08859933	BPBFC	09/10/2020	180	déc-34	Restructuration EP - Phase 3	270 000,00 €	180 000,00 €	19 098,00 €	1 098,00 €	18 000,00 €	162 000,00 €
n° 08784703	BPBFC	25/06/2018	225	mars-37	Multi accueil	400 000,00 €	260 000,00 €	23 770,00 €	3 770,00 €	20 000,00 €	240 000,00 €
n° 08992747	BPBFC	01/03/2026	180	mars-41	Extension atelier communal	300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Totaux							1 192 929,48 €	183 319,59 €	20 883,44 €	162 436,15 €	1 030 493,33 €

N° emprunt	Etabl.	Date emprunt	Durée (en mois)	Date de fin	Objet	CRD fin 2025	Échéances 2026	Intérêts payés	Capital amorti	CRD fin 2026
n° 07063021	BPBFC	06/03/2006	240	déc-25	Achat immeuble Morland/Cassuly	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
n°56045861631	CRCA	19/12/2011	180	sept-26	Aménagement place de la Bascule	10 172,66 €	10 378,66 €	206,00 €	10 172,66 €	0,00 €
n° 07073855	BPBFC	04/10/2007	240	oct-26	Construction école maternelle (T.V.)	14 206,22 €	14 717,65 €	511,43 €	14 206,22 €	0,00 €
n° 087177901	BPBFC	16/06/2016	180	mars-31	Terrain Habitat 25	61 249,87 €	12 599,43 €	932,75 €	11 666,68 €	49 583,19 €
n° 08726388	BPBFC	04/10/2016	180	juil-31	Investissements 2016	69 000,00 €	12 864,30 €	864,30 €	12 000,00 €	57 000,00 €
n° AN096886	CE	17/05/2019	180	janv-33	Restructuration EP - Phases 1 et 2	181 333,31 €	24 788,27 €	2 121,60 €	22 666,67 €	158 666,64 €
n° 07093918	BPBFC	18/10/2008	300	juil-33	Construction école maternelle (T.V.)	203 560,95 €	34 033,78 €	7 767,82 €	26 265,96 €	177 294,99 €
n° 08967432	BPBFC	20/12/2024	120	févr-34	Achat terrain Cour	88 970,32 €	11 576,35 €	2 918,23 €	8 658,12 €	80 312,20 €
n° 08859933	BPBFC	09/10/2020	180	déc-34	Restructuration EP - Phase 3	162 000,00 €	18 988,20 €	988,20 €	18 000,00 €	144 000,00 €
n° 08784703	BPBFC	25/06/2018	225	mars-37	Multi accueil	240 000,00 €	23 480,00 €	3 480,00 €	20 000,00 €	220 000,00 €
n° 08992747	BPBFC	01/03/2026	180	mars-41	Extension atelier communal	0,00 €	22 942,88 €	7 942,88 €	15 000,00 €	285 000,00 €
Totaux						1 030 493,33 €	186 369,52 €	27 733,21 €	158 636,31 €	1 171 857,02 €

Ça bouge à Grandfontaine

Retour sur les événements organisés

28 et 29 mars 2026 :

Exposition de briques «LEGO»

Dans les locaux de l'école primaire et du périscolaire, Clément Aymonier, directeur adjoint de l'accueil de loisirs de Grandfontaine, et fan inconditionnel de «LEGO», a décidé d'organiser une exposition de briques de construction, au profit des enfants de l'école de Grandfontaine, pour financer les différentes sorties scolaires de l'école primaire et du périscolaire.

15 exposants de Besançon et environs ont donc partagé leur passion et leurs nombreuses créations à admirer par petits et grands, sur des thèmes variés : Harry Potter, Star Wars, barrage de Vouglans, fête foraine, trains, circuit automobile...

Une animation familiale qui a été complétée par de la petite restauration sur place, la présence de deux food trucks le midi, et qui a séduit environ 670 visiteurs.



24 avril 2026 :

Club de lecture

A la bibliothèque du village s'est tenu le premier club de lecture, à l'initiative d'Avenue Littéraire.

Le vendredi 24 avril 2026, de 17 h à 18 h 30, Héloïse DESBIEN a accueilli un petit groupe de quelques personnes pour échanger et partager, entre lecteurs, ses avis et coups de cœur littéraires.

1^{er} mai 2026 :

Marché des 4 villages

C'est la reprise pour les marchés des 4 villages, et le premier a eu lieu à Grandfontaine le 1^{er} mai dernier.

Pour cette année, des exposants fidèles et des petits nouveaux, mais toujours une belle réussite grâce à votre présence nombreuse pour partager ces moments de convivialité et faire vivre les producteurs et artisans locaux !



Un grand merci aux commerçants, aux employés municipaux, à l'équipe municipale, aux bénévoles et à vous tous qui venez y participer.

SAVE THE DATES

12 juin 2026 :

Club de lecture

Avenue littéraire vous invite au prochain club de lecture, qui aura pour thème d'échanger autour du livre «l'étranger» d'Albert Camus.

Il aura lieu le 12 juin 2026 à 17 h 15 à la bibliothèque municipale.

La participation est gratuite, sur inscription préalable par mail : avenuelitteraire25@gmail.com

19 juin 2026 :**Fête de la musique**

Nous vous invitons à tous venir fêter la musique sur la place de la Bascule, ce vendredi 19 juin 2026 à partir de 19 h !

Au programme : animations musicales avec l'EMICA à 19 h, danses, concert Havana Blue à 20 h, petite restauration, buvette, et bonne ambiance garantie !

**26 juin 2026 :****Kermesse de l'école**

L'année scolaire se termine, clôturée par la traditionnelle kermesse de l'école, organisée par l'association des parents d'élèves.

Le vendredi 26 juin 2026, à partir de 16 h 15, dans la cour de l'école, des animations, snacks et pizzas feront le bonheur de petits et grands Grandfontains !

**13 juillet 2026 :****Feux d'artifices**

Les feux d'artifice auront lieu cette année à Grandfontaine, le 13 juillet 2026 au soir, au stade du village, près du lavoir.

Dès 19 h, vous pourrez aller vous restaurer auprès des différents food trucks présents, profiter de la buvette en musique.

Comme chaque année, juste avant le lancement des feux, les enfants pourront se retrouver place de la Bascule vers 22 h, pour se faire remettre des lampions, et ainsi tous rejoindre le stade avec les lampions pour les feux d'artifices tirés à 22 h 30.

Le bal populaire viendra compléter la soirée. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

**4 septembre 2026 :****Marché des 4 villages**

Le vendredi 4 septembre 2026, à partir de 17 h 30, venez retrouver la deuxième édition du marché des 4 villages dans notre commune !

Comme toujours, vous pourrez profiter des créations artisanales et produits des commerçants, vous régaler, boire un ou plusieurs verres, discuter, partager, et surtout profiter en toute simplicité.



Club Ados

Familles Rurales, qui s'occupe du périscolaire pour les écoles du village, propose des soirées spéciales pour nos ados !

A raison de 5 soirées dans l'année, les thèmes sont variés : jeux musicaux, cinéma, jeu loup garous, sports, soirée pizzas, chandeleur, beat box, graff...

Les inscriptions sont ouvertes à tous les ados de 11 à 16 ans.

Pour s'inscrire, il faut avoir un dossier au périscolaire complet et à jour, puis c'est une inscription par soirée, et non pour l'année.

Vous pouvez également demander à Clément Aymonier, responsable en charge du Club Ados, de vous intégrer à la liste de diffusion pour être informé de chacune des soirées et recevoir les flyers des soirées.

Son adresse mail : al.grandfontaine@famillesrurales.org

Le coût peut aller d'environ 7,50 € à 15 € la soirée, et les horaires sont en principe de 19 h à 22 h le vendredi soir, dans les locaux du périscolaire.

L'été, il est également organisé une semaine complète d'activités, uniquement les après-midis de la semaine, avec des activités au périscolaire, dans le village ou en sortie extérieure.

N'hésitez pas à vous inscrire à la prochaine soirée du 3 juillet 2026 dont le flyer est ci-joint



Subvention aux associations

Détail des subventions et participations	2022	2023	2024	2025	2026
Club des aînés	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Fanfare de Quingey	- €	- €	- €	- €	- €
Prévention routière	60,00 €	60,00 €	60,00 €	100,00 €	100,00 €
Tennis Club	500,00 €	500,00 €	500,00 €	700,00 €	700,00 €
U.N.C. / A.F.N.	60,00 €	- €	100,00 €	100,00 €	200,00 €
AEEFFC	150,00 €	170,00 €	175,00 €	175,00 €	180,00 €
Velo passion (Thormontbou)	150,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	400,00 €
Fripouille & Co	250,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	500,00 €
Club foot Vétérans (USV)	- €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
MAM les P'tits chats	- €	- €	- €	- €	300,00 €
Sous-total	1 470,00 €	1 930,00 €	2 035,00 €	2 275,00 €	2 980,00 €

Subventions diverses

Divers (...)	880,00 €	470,00 €	65,00 €	- €	- €
AFM Téléthon	- €	- €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Onco Doubs	- €	- €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
AFSEP	- €	- €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Arche de Ploum	- €	- €	- €	100,00 €	100,00 €
Piscine	2 600,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	2 700,00 €
Coop école Maternelle	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
Coop école Primaire	- €	- €	- €	- €	- €
Sous-total	10 480,00 €	10 070,00 €	9 965,00 €	10 000,00 €	10 100,00 €

TOTAUX	11 950,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 275,00 €	13 080,00 €
---------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Participation citoyenne

Depuis 2020, la commune de GRANDFONTAINE s'est engagée dans la démarche Participation Citoyenne, en collaboration avec la Gendarmerie de St Vit.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Ces référents ont été choisis sur la base du volontariat. Ils ont reçu une information spécifique dispensée par les gendarmes du secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Si vous êtes témoins d'une situation particulière, qui à vos yeux, nécessiterait d'être remontée à la gendarmerie, vous pouvez contacter un référent de votre secteur.

En cas de danger immédiat, appelez le 17.

Liste des référents «Participation Citoyenne» de la commune :

Bazoge Daniel	1 rue casse nez	06 24 65 04 90	edbazoge@orange.fr
Girard Michel	16 chemin de la montée	06 51 31 12 87	mrgirard@free.fr
Giraud Raphael	50 ter route de la belle étoile	06 79 54 65 08	raphy.g@gmail.com
Loret Patrice	9 chemin des chênes brulés	06 86 02 42 39	patloret@aol.com
Merckel Claude	3 bis chemin du founelot	06 14 74 68 32	clodmerckel@gmail.com
Petit Jean-Marc	9 rue du crot	06 95 20 71 74	jean-marc.petit@normalesup.org
Retrouvey Jérôme	7 rue de l'église	06 79 73 02 11	jerome.retrouvey@laposte.net
Wurtz Jean-Cyril	30 grande rue	06 70 77 60 57	jesse.steph@hotmail.fr



Santé et environnement

Moustique tigre

Présent à Besançon depuis 2023, le moustique tigre



réapparaît avec le retour du printemps. Cette période est déterminante pour limiter sa prolifération, qui dépend en grande partie des eaux stagnantes autour des habitations.

Quelques gestes simples, à mettre en place dès maintenant, permettent de réduire efficacement sa présence :

- **vider et ranger** tous les contenants pouvant retenir de l'eau sur les balcons, terrasses et jardins (arrosoirs, soucoupes, seaux, jouets, pneus) ;
- vérifier le **bon écoulement** des eaux (gouttières, regards, caniveaux, systèmes de drainage) ;
- **couvrir les réserves d'eau** (bidons, citernes, bassins, piscines hors d'usage).

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches contrastées mais aussi par sa ligne dorsale blanche. Il

vit à proximité des habitations, se déplace peu et se développe dans de petites quantités d'eau stagnante. Lorsqu'il est infecté, il peut transmettre certaines maladies comme la **dengue**, le **chikungunya** ou le virus **Zika**.

Frelon asiatique

Il commence à être connu, au moins de réputation.

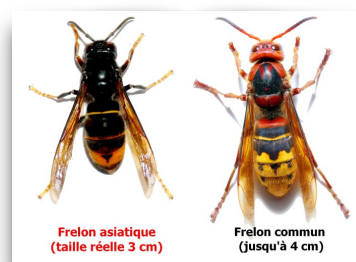
Prédateur de l'abeille domestique, il n'est cependant pas plus dangereux pour l'homme que les autres hyménoptères (abeilles et guêpes européennes) du point de vue de ses piqûres.

L'enjeu du piégeage réside dans la protection des abeilles domestiques et autochtones dont le rôle de pollinisateurs est essentiel.

➔ Piège **sélectif** disponible dans le commerce ou à construire. **Explications et vidéo** :

<https://www.apiculture.net/blog/fabriquer-un-piege-a-frelon-artisanal-n503>

(Plus d'infos : écho décembre 2022 et décembre 2025)





Grand
Besançon
Métropole

Eau du robinet: une situation sous contrôle et un suivi renforcé

Les « polluants éternels », aussi appelés « PFAS », font beaucoup parler d'eux depuis quelques mois. Utilisés depuis les années 1950 dans de nombreux objets du quotidien, ils se retrouvent aujourd'hui un peu partout dans l'environnement. Comme toutes les collectivités, Grand Besançon Métropole (GBM) est concernée par ce sujet. Mais la bonne nouvelle, c'est que notre territoire n'a pas attendu les obligations nationales pour agir.

Des contrôles renforcés... et déjà des résultats rassurants

La nouvelle réglementation européenne fixe une limite de 0,1 µg/L pour 20 PFAS dans l'eau potable avec une recherche obligatoire dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire à compter du 01/01/2026. L'ARS a anticipé cette obligation dès la mi-2023. GBM a également pris de l'avance dans ce domaine: un programme spécifique de suivi des PFAS est en place depuis plusieurs mois. En août 2025, une analyse ARS sur la source d'Arcier affichait 0,149 µg/L. Conformément au protocole du Ministère de la Santé, dix analyses supplémentaires ont été réalisées. Les résultats sont clairs: **toutes les mesures suivantes sont repassées sous la norme**, avec une tendance à la baisse. C'est le signe que la situation est suivie de près et ce dépassement ponctuel ne remet pas en cause la potabilité de l'eau.

À propos du TFA: des niveaux très en dessous des recommandations

Un article paru à l'automne a suscité des inquiétudes au sujet du TFA, un autre composé de la famille des PFAS. Même si ce polluant n'est pas intégré dans la nouvelle norme européenne, Grand Besançon Métropole a tout de même choisi de le mesurer. Là encore, les résultats sont rassurants: les niveaux observés à Besançon tournent autour de **1,2 µg/L**, très loin des seuils de recommandation, qui vont de **10 à 60 µg/L**. À titre de comparaison, certaines eaux en bouteille contiennent également du TFA, dans des proportions proches (0,5 à 0,8 µg/L).

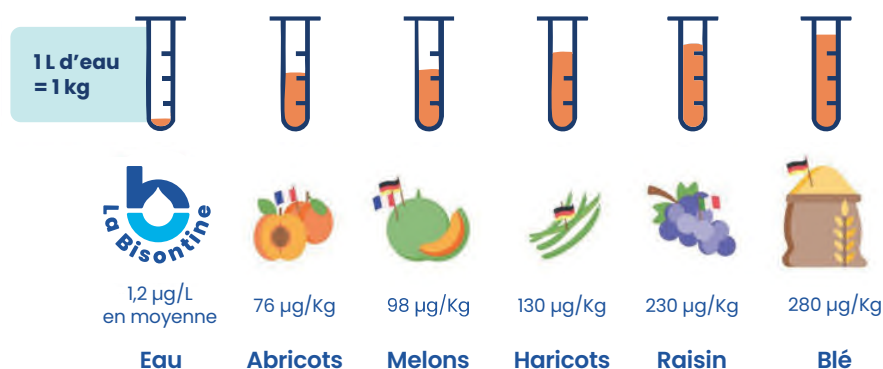
L'eau du robinet n'est qu'une petite partie du sujet

On parle beaucoup de l'eau, mais elle ne représente qu'une faible part de notre exposition totale aux PFAS. L'ANSES indique que les produits de la mer, les œufs et les viandes sont les aliments contribuant le plus, mais on en trouve aussi dans l'air ou certains textiles. Par exemple pour le TFA, les brocolis peuvent contenir jusqu'à **67 µg/kg**, et le vin autour de **63 µg/L**. Cela montre une chose importante: **la question des PFAS dépasse largement l'eau du robinet**, et nécessite une approche globale.

Une collectivité mobilisée pour garantir une eau sûre

Même si l'eau ne représente qu'une faible part de l'exposition, GBM agit là où elle en a la responsabilité. Un programme d'études est en cours, mené avec l'université, en partenariat avec l'ARS et la DREAL, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, pour identifier plus finement les sources de pollution et préparer des solutions de traitement adaptées. Et GBM a par ailleurs sollicité la Ministre de la Transition Ecologique pour faire de notre territoire un territoire d'expérimentation sur le sujet. L'objectif reste inchangé et limpide: **fournir une eau sûre, contrôlée et de qualité à tous les habitants.**

TFA dans l'alimentation



Source: https://www.eurl-pesticides.eu/userfiles/file/eurlsrsm/eurlsrsm_residue-observation_tfa-dfa.pdf

Un point sur la sécurité

Risques liés à l'électrocution ou l'électrification

Les risques d'électrocution ou d'électrification sont nombreux : ils peuvent arriver lorsque des travaux électriques ou des changements d'ampoules sont effectués, lorsqu'un appareil électrique est en contact avec de l'eau, etc. Chacun de ces accidents peut avoir de graves conséquences. Comment éviter l'électrocution ou l'électrification ? Comment réagir en cas d'électrocution ou d'électrification ?

Le saviez-vous ?

- 50.000 incendies d'origine électrique se déclarent chaque année ;
- 3.000 personnes par an sont victimes d'électrification, et environ 40 sont électrocutées (soit décédées des suites d'une électrification) ;
- La proximité entre l'eau et les appareils électriques augmente le risque d'accident.

Qu'est-ce que l'électrification ?

L'électrification est le passage du courant électrique dans un corps. Ceci provoque des blessures plus ou moins graves.

Qu'est-ce que l'électrocution ?

L'électrocution est une électrification provoquant le décès.

→ Comment éviter l'électrocution et l'électrification ?

- Couper le courant avant de travailler sur les circuits électriques (changement de prise ou d'ampoule, etc.) ;
- Ne jamais utiliser d'appareils électriques (sèche-cheveux, rasoir électrique, etc.) sur un sol mouillé ;

- Eloigner les appareils électriques des points d'eau ;
- Ranger les appareils électriques après utilisation (sèche-cheveux, rasoir électrique, fer à repasser, etc.) ;
- Débrancher les appareils électriques pour les nettoyer ;
- Vérifier les normes en vigueur de chaque appareil ;
- Ne pas surcharger les prises électriques ;
- Ne jamais laisser de fils électriques dénudés ;
- Faire vérifier vos installations : prises, interrupteurs, etc. ;
- Faire installer, si possible, un système qui coupe le courant au moindre court-circuit (disjoncteur différentiel à haute sensibilité) ;
- Utiliser les appareils de coupe loin des fils électriques ;
- Sensibiliser les jeunes enfants aux risques d'électrocution et d'électrification ;
- Equiper les prises électriques d'un dispositif de sécurité.

→ Comment réagir en tant que témoin d'électrification ?

- Couper le courant au niveau du disjoncteur et/ou débrancher la prise de courant ;
- Si la victime respire, la mettre en position latérale de sécurité ;
- Si la victime ne respire plus, faire un massage cardiaque ;
- Appeler les secours en composant le 18 ou le 112.

POUR QUE LA MONTAGNE RESTE UN PLAISIR

PENDANT UNE SORTIE
LES BONS RÉFLEXES

- Sachez renoncer, faire demi-tour ou raccourcir votre sortie
- Restez toujours localisable
- Quelque soit votre activité, respecter les autres usagers
- Soyez particulièrement vigilant avec les enfants

Ne fumez pas, ne jetez pas de mégots, n'allumez pas de barbecue et respectez les interdictions d'accès aux sites.



Opération « Nettoyons la nature »



"A peine visible durant l'hiver depuis la route, un coin de forêt jonché de canettes et bouteilles vides, de vieilles bâches en morceaux, du verre et des plastiques en quantité notable... Ce secteur peu fréquenté du Grand bois de Grandfontaine, situé à mi-chemin sur la gauche entre la cure et les premières maisons du hameau de la Belle-Étoile, méritait à l'évidence un peu d'attention et un bon nettoyage.

A l'invitation de notre petite équipe écologie intégrale de la paroisse Notre-Dame du Mont, rendez-vous fut donné le dimanche 15 mars 2026 à 11h derrière l'église. Pas moins de 25 personnes ont ainsi répondu présent après avoir vu l'affiche de Mireille (Quanquin), relayée en boucle sur l'affichage communal depuis deux bonnes semaines.

En nettoyant ces lieux après la messe, certains se sont souvenus que l'endroit avait jadis accueilli des adeptes de *Paintball* ... qui avaient donc abandonné sur place les vestiges et résidus, peu digestes, de leurs sessions de jeux en forêt. Parmi la masse de déchets rassemblés, quelques piles alcalines auront aussi pu rejoindre des filières de traitement plus adaptées que nos sols forestiers ...

Avant qu'Alexis (Serrurot) n'assure le chargement d'une quinzaine de sacs poubelle (merci au Sybert-Besançon pour le matériel donné ou prêté) évacués

à la brouette jusque dans la benne du petit camion de la commune, le groupe a pris la pose devant l'objectif ... atteint après 1 h 30 d'un ramassage efficace !

A ceux qui avaient une petite soif, Karine (Philippeaux) et Cédric (Guillaume) ont servi de bons jus de pommes locales pour clore ce temps de partage, que plusieurs participants ont appelé à poursuivre.

L'opération sera donc renouvelée aux alentours, qui offrent manifestement d'autres occasions de se retrouver. Merci à tous !"

Cédric Guillaume



Avant de se quitter

Marchés des 4 villages

Le 1^{er} mai 2026 : reprise des marchés à Grandfontaine

puis le 5 juin à Boussières

Prochains marchés :

3 juillet : Montferrand-le-Château

7 août : Thoraise

4 septembre : Grandfontaine

2 octobre : Boussières

6 novembre : Thoraise

4 décembre : Montferrand-le-Château

Opération BRIOCHES 2026

L'opération Brioches a été décalée cette année au niveau national, du fait des élections municipales de mars 2026.

Elle aura lieu du 14 au 20 septembre 2026.

Pour rappel, la somme récoltée lors de cet évènement, permet d'organiser des activités, des formations adaptées, des sorties pour des enfants et des adultes en situation de handicap, favorisant l'autonomie et l'insertion.

L'an dernier, grâce à vous et à l'accueil que vous avez réservé aux 32 bénévoles, la vente des brioches a permis de récolter près de 5.600 €, intégralement reversés à l'ADAPEI.

Une réunion aura lieu **lundi 24 août 2026 à 18 h 30**, à la mairie de Grandfontaine, avec les bénévoles et les élus.

Vous souhaitez vous engager, donner un coup de main à la distribution, n'hésitez pas, c'est pour une bonne cause.

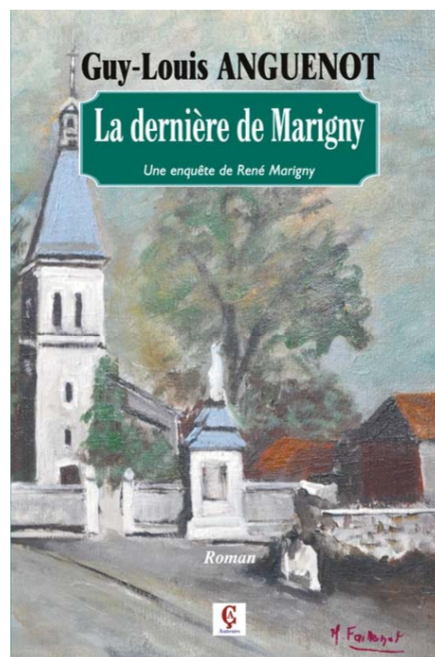
Les
journées de
solidarité
du handicap
Mental

OPÉRATION BRIOCHES



Unapei

La dernière de Marigny



J'ai eu l'occasion de rencontrer récemment, Monsieur Guy-Louis ANGUENOT, à son domicile de Grandfontaine, véritable havre de paix, propice à l'écriture et à la détente.

C'est sous un arbre, à l'abri du soleil de fin mai, que nous avons pu échanger sur son dernier ouvrage *La dernière de Marigny*.

Serait-ce la dernière enquête de l'adjudant-chef Marigny ? Ce 30^e ouvrage nous le dévoilera peut-être.

En lisant cette enquête particulière, vous apprécierez l'authenticité des dialogues ainsi que la mise en scène et les valeurs de cette culture comtoise rurale.

Guy-Louis ANGUENOT est un amoureux de la Franche-Comté, en particulier de son Haut-Doubs natal. Il affectionne cette ruralité authentique, ses dialogues truculents et le détail de ses magnifiques paysages.

Professeur honoraire d'histoire, il est récompensé par le Prix Louis Pergaud en 2003 pour *L'armoire comtoise* (Tome 1). Il est fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite en 2015.

Il obtient également le prix André BESSON en 2020 pour *Marigny et la vieille dame de Chanterive*, puis la médaille du Mérite Agricole en 2024.

Vous trouverez à la bibliothèque municipale (Adhésion gratuite pour tous les Grandfontains), une partie de ses œuvres et prochainement, son dernier ouvrage *La dernière de Marigny*.

Bonne lecture à toutes et tous.

Vie pratique

Heures d'ouverture de la Mairie au public :

- ▶ Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 17h45
 - ▶ Mercredi de 14h à 17h
 - ▶ Samedi de 9h à 12h
- Téléphone secrétariat : 03.81.58.56.57
Site web : <https://grandfontaine.fr/>
Permanence des élus municipaux :
tous les samedis de 10h30 à 12h sur rendez-vous.

Affichage des comptes rendus du conseil municipal :

- ✓ Mairie (sur le mur côté droit)
- ✓ *Place de la Bascule* (au début de la *Rue du Crot*)
- ✓ *Les Pépinières* (à l'entrée du lotissement)
- ✓ *La Belle Etoile* (Lotissement *l'Orée du bois*)

Ouverture de la bibliothèque, 1 rue de la Mairie :

Lundi de 17h à 18h, mercredi et samedi de 10h30 à 12h.
Pendant les vacances scolaires, seules les permanences du lundi et samedi sont assurées.
Fermeture complète le mois d'août.

Ouverture de la Poste de Montferrand :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi.

Permanences des infirmières de Grandfontaine :

Sans rendez-vous, tous les mardis matin de 7h à 10h (sauf en période de vacances scolaires)
Tel : 03.81.61.23.38

Travaux bruyants :

Les tondeuses à gazon et travaux bruyants sont autorisés :

- ▶ **Les jours ouvrables :**
de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- ▶ **Les samedis :**
de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- ▶ **Les dimanches et jours fériés :**
de **10h à 12h**

Brûlage :

Il est rappelé que le recours au **brûlage de matière végétale** (herbe et déchets de taille) ainsi que de tout autre matériau est **strictement interdit** quelque soit la période de l'année.

Eco-centre de Thoraise :

Lieu-dit *Le Chânet* 25320 Thoraise Tel/fax : 03.81.56.51.05 (il se trouve à l'entrée du village de Boussières en venant de Thoraise)

Fermé le lundi

Ouverture :

- ▶ Du mardi au vendredi de **8h30 à 12h20** et de **13h30 à 16h50** ;
- ▶ Le samedi de **8h30 à 12h20** et de **13h30 à 16h50** (hiver) ou **17h50** (été).

Les habitants de Grandfontaine ont accès à tous les éco-centres de Grand Besançon Métropole

L'Écho du lavoir - Bulletin municipal de Grandfontaine

Directeur de la publication : Henri BERMOND, Maire

Rédacteur en chef: Christophe RAVEL

Ont participé à ce numéro:

Christian BENOIT, Patricia BORNAND, Pascal COLARD, Estelle GEORGEOT, Angelina HUOT, Dorothee LAVAUUX, Géraldine PERROT, Christophe RAVEL et Henri BERMOND

ISSN 2967-4603

Cérémonie du 8 mai



Pour que vous sachiez...

J'avais votre âge, assis, sur les bancs de l'école avec tous mes camarades, nous préparions notre avenir. Pourquoi, alors cette bascule dans l'horreur ? L'horreur, je l'ai subie, avant qu'elle ne devienne un fait historique.

J'ai écrit ces quelques lignes pour :

Que vous sachiez que c'est arrivé et que cela peut encore arriver.

Que vous sachiez ce que des hommes, fanatisés par une idéologie néfaste ; le nazisme, ont été capables de faire à d'autres hommes.

Que vous sachiez que le racisme, la xénophobie et la haine, peuvent produire les mêmes effets.

Que vous sachiez que vous devez conserver votre liberté de jugement vis-à-vis de toute idéologie, quelle qu'elle soit.

Que vous sachiez que : Si le bonheur n'est pas possible sans liberté, la liberté n'est pas possible sans courage.

Que vous sachiez que des centaines de milliers de jeunes Européens ont payé de leur vie pour défendre cette liberté, votre liberté.

Ne les oubliez pas.

Que vous sachiez que c'est la solidarité et la fraternité qui ont transformé les victimes en vainqueurs.

Bernard-Paul Bermond

Paul BERMOND

75902



1944 - 1945

